



Communiqué de Presse

17 juillet 2009

Gaspillage des médicaments et cancer des charges sociales : Le Cerf plaide pour la vente à l'unité

Tout Français a son armoire à pharmacie remplie de médicaments périmés et de boîtes à moitié pleines. Un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) évalue ainsi que près d'un médicament remboursé sur deux n'est pas consommé. Plus grave, le ministère de la Santé n'est pas capable d'évaluer le gaspillage. Le président de l'Union des syndicats des pharmaciens d'officine, Patrice Devillers, avance un chiffre de 2 à 3 milliards d'euros par an ! En cause, la mauvaise observance des traitements prescrits, des prescriptions médicales qui excèdent les normes, un tiers-payant et une absence de ticket modérateur qui n'incitent pas à faire attention à sa consommation mais également le conditionnement des médicaments. Le Cerf plaide depuis sa création pour l'instauration de la vente à l'unité comme elle existe déjà en Grande-Bretagne.

Le Cerf rappelle que la Sécurité sociale est principalement financée par des prélèvements sur les salaires et les entreprises. Les Créateurs s'étonnent donc que les partenaires sociaux qui gèrent la Sécurité sociale soient étrangement silencieux sur ces gaspillages qui pèsent pourtant sur les salaires et sur la compétitivité de nos entreprises, et déplorent leur absence de propositions. En effet, les organisations patronales ne peuvent pas faire de la demande de la baisse de charges sociales un fond de commerce sans dire comment la Sécurité sociale compense la baisse de recettes. Quant aux syndicats de salariés, toujours prompts à revendiquer des hausses de salaires, ils ne voient pas que la hausse du pouvoir d'achat est aussi conditionnée par la baisse des prélèvements sur les salaires et donc par la réduction des gaspillages. Ils ne peuvent dans le même temps réclamer toujours plus de prestations sociales sans se soucier des équilibres financiers... Le déficit de la Sécurité sociale est évalué à 20,1 milliards d'euros en 2009 dont 9,4 pour l'assurance maladie.

La maîtrise des dépenses publiques – Etat, collectivités territoriales et Sécurité sociale – est bien la clé de la baisse des charges qui pèsent sur les entreprises et la hausse du salaire net. Le Cerf ne peut donc qu'approuver les propos du ministre du Budget, Eric Woerth lors du débat d'orientation des finances publiques au Sénat : "A terme, il me semble impossible de continuer à ce que plus d'un euro sur deux de richesses produites dans ce pays passe par la sphère publique. Revenir sous 50 points de PIB de dépenses publiques - hors relance et effet de la crise -, c'est trouver environ 60 milliards d'euros d'économies. C'est l'ampleur de notre déficit structurel".

**Si vous êtes d'accord avec nos positions, transmettez nos communiqués à vos élus -
maires, députés, sénateurs, conseillers régionaux et généraux**

**Si vous voulez soutenir les actions du Cerf, adhérez !
Cotisation 30 € à l'ordre du Cerf.**

Pour se désinscrire, envoyez un fax au : 04 34 09 05 19

Créateurs d'emplois et de richesse de France (Cerf)

1ère plateforme de représentation des Très Petites Entreprises.

Association loi 1901 - 24, avenue Gabriel - 75008 Paris - Tel : 09 51 74 23 73 - www.lescreateurs.org